
Quatrième Session, Vingt-deuxième Parlement, 5 Elizabeth II, 1956.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 2.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1957.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 29 NOVEMBRE 1956.
